

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 9 (1936)

Heft: 4

Rubrik: Chronique - Communiqués - Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'HABITATION EST L'ORGANE DE :

l'Union suisse pour l'amélioration du logement, 28 rue de Bourg, Lausanne
la Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent 20, Lausanne
la Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieuxseux, Genève
la Soc. genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre 5, Genève
(ABONNEMENT GRATUIT POUR LES MEMBRES DE CES SOCIÉTÉS)

Abonnement 3 fr. 60, le fascicule 30 ct. + Versement au compte de chèques II 6622

É D I T E U R

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement

R É D A C T E U R

A. Hœchel, 78 rue de Lausanne à Genève

A D M I N I S T R A T I O N

Imp. Populaire, av. de Beaulieu à Lausanne

CHRONIQUE - COMMUNIQUÉS - DIVERS

Fondation du Logement ouvrier à Lausanne

Le Conseil d'administration de cette fondation s'est réuni le 4 février écoulé. Le président, M. F. Ribl, conseiller communal, a présenté le rapport annuel dont nous extrayons ce qui suit :

« La crise économique et surtout le chômage dans l'industrie du bâtiment, ont amené la Fondation du Logement ouvrier, cela peut paraître paradoxal, à étudier un nouveau projet de construction. »

Construction

La Municipalité de Lausanne recherchant des occasions de travail pour les chômeurs, nous a demandé si nous étions disposés à reprendre le projet que nous avions élaboré, il y a six ans, pour la construction d'un groupe de logements sur le terrain communal sis derrière l'ancienne Usine à gaz à Ouchy. Les pourparlers engagés aboutirent rapidement et, le 19 mai déjà, était signée la promesse de cession du terrain par la commune. Le 16 juillet, le Conseil communal approuva le préavis municipal relatif au projet présenté par la Fondation du Logement ouvrier (la commune accordant, comme elle l'avait fait précédemment, en plus de la cession gratuite du terrain, une seconde hypothèque s'élevant au 40 % du coût de construction, au taux de 2 % et 1/2 % d'amortissement, plus une subvention de 3 % du même montant pour participation aux frais d'entretien).

Les plans établis par MM. Gilliard & Godet, architectes, prévoient six maisons contiguës, avec 74 logements, dont 12 de 3 pièces (cuisines non comprises), 50 de 2 pièces et 12 de 1 pièce.

Tous les logements sont pourvus d'une chambre de bains avec chauffe-eau à gaz, et ils disposent d'un balcon, ce qui n'était pas le cas dans les précédents groupes. Il n'y a pas de chauffage central. Les logers sont de 660 fr. (3 pièces), 540 fr. (2 pièces), 360 fr. (1 pièce).

Les travaux ont commencé en décembre 1935, et le nouveau groupe doit être terminé de façon que les appartements puissent être occupés le 24 septembre 1936.

Administration

Les relations du bureau et du Conseil d'administration avec les locataires ont été influencées par la crise économique et le chômage. Le paiement des loyers s'effectue difficilement, ce qui procure un surcroît de travail au caissier. Il faut ajouter aux pertes de loyers inévitables, des frais importants pour la mise en état et l'entretien des logements.

Le bureau n'a eu qu'à se louer de l'activité déployée par M. A. Ponci, auquel le Conseil d'administration a confié les fonctions de surveillant principal. Nous avons, grâce à lui, un contact permanent avec les locataires.

Conseil d'administration :

MM. Auguste Blanc et Th. Siegenthaler ayant quitté les services de la ville, la Municipalité les a remplacés par MM. Giorgis, chef de la Comptabilité générale de la Direction des finances, et Hämmerli, architecte de la ville.

M. Georges Geiger a été appelé à remplacer comme secrétaire M. le Dr Châtenay, qui a quitté Lausanne.

Le Conseil d'administration se compose donc comme suit, aujourd'hui :

MM. Ribl Fritz, président ;
Bovey Henri, caissier ;
Geiger Georges, secrétaire ;
Ponci Angelo, surveillant principal ;
Volet Ernest, membre ;
Jaton Ernest, membre ;
Widmer G., membre,
les sept désignés par la Société coopérative d'habitation et MM. Giorgis et Hämmerli, délégués de la Municipalité ; Jaton et Giorgis ont été désignés comme vérificateurs.

Finances :

La Fondation du logement ouvrier possède à ce jour pour 1 million 103,440 fr. d'immeubles.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1935 bouclent avec un bénéfice de 6136 fr. 20, contre 13,414 fr. 80 en 1934.

Il faut attribuer cette diminution aux frais d'entretien assez importants et aux pertes de loyers qui augmentent à mesure que la crise s'accroît.

M. Ribl a terminé son rapport en adressant des remerciements aux autorités communales pour leur bienveillant appui financier et leur compréhension des difficultés auxquelles toute une partie de la population durement éprouvée par le chômage doit faire face.

Les comptes présentés par M. Henri Bovey, caissier, ont été approuvés avec remerciements, puis décharge a été donnée du bureau, pour son excellente gestion.

Bilan au 31 décembre 1935

ACTIF		PASSIF	
Immeubles . . .	1.103,440.95	Hypothèques . .	1.037,312.70
Compte construct.	6,083.45	Réserves . . .	27,780.30
Banque et titre . .	37,879.20	Capital social .	45,750.—
Chèques postaux .	815.85	Banque	11,000.—
Caisse	3.55	Obligat. émises .	21,790.—
Loyers dus	3,041.20	Loyers en avance	1,495.—
		Bénéfice	6,136.20
	1.151,264.20		1.151,264.20

Chronique

Fédération des jardins ouvriers

L'assemblée annuelle de la Fédération suisse tiendra ses assises à Genève, les 20 et 21 juin 1936. La participation sera certainement très nombreuse car aujourd'hui déjà plus de 600 visiteurs ont annoncé leur venue. Nous publierons ultérieurement quelques détails du programme.

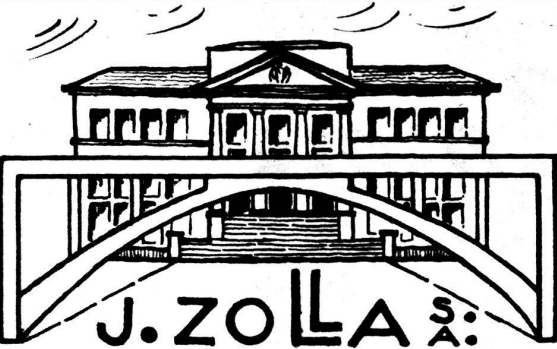
Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

L'assemblée annuelle a été fixée au samedi 13 juin 1936, à Genève. Le programme sera publié ultérieurement.

Société coopérative d'habitation, Lausanne

La société offre toujours à louer, dans ses divers groupes d'immeubles, de beaux appartements de 3, 4 et 5 pièces, munis ou non de tout le confort, pour tout de suite ou pour date à convenir. Les uns avec jardin. Maison familiale à Prélaz-Cottages. Bains partout. La nouvelle baisse de prix n'étant pas encore complètement fixée au moment de l'envoi de ce communiqué, prière de se renseigner auprès des surveillants et du Bureau de location, Saint-Laurent, 20, au 1^{er} (ouvert de 10 à 12 h. 15 et de 16 à 17 h. Téléphone 31.475), s. v. p. Détails dans le prochain communiqué. Coopérateurs, donnez la préférence à votre société et bénéficiez des bonnes conditions qu'elle vous offre !

Le comité.



J. ZOLLAS
TRAVAUX PUBLICS et BATIMENTS
 MONTOIE • LAUSANNE • TEL. 28263

Pour la destruction des
**PUNAISES
 CAFARDS
 FOURMIS
 RONGEURS, etc.,**
 désinfection après **MALADIE, DÉCÈS,**
 adressez-vous aux spécialistes

SADED S. A. de dératisation et de désinfection
 39, AVENUE DU SIMPLON
 LAUSANNE TÉL. 31.924
 RENSEIGNEMENTS GRATUITS PAR EXPERT

ZBINDEN FRÈRES
 TUILERIE ET BRIQUETERIE



Produits jouissant d'une ancienne réputation.
 Tuiles plates et à pétrin, briques en tous genres, hourdis, drains, etc.
 Spécialité de dalles d'écurie et de carreaux surcuits type de Bourgogne.

PAYERNE

CARRELAGES ET REVÊTEMENTS
 Représentants des Usines Servais, Mettlach et Vienne

FAIENCE POUR REVÊTEMENTS, CARREAUX EN GRÈS POUR DALLAGES
 Fournitures



TRAVAUX EN MOSAÏQUE, ÉVIER EN GRÈS
 Pose par spécialistes

St-Roch
 Rue Galliard, 2

J. ROD S.A. LAUSANNE
 Tél. 23.961

Mon jardin • Travaux de saison

Le temps favorable que nous avons eu en mars nous a permis de faire, dans de bonnes conditions, les semis et plantations de saison.

Au début du mois, on sème les **pois à grains ridés**, sénateur Fradus, ainsi que les **pois gourmands**. On sème également la **bette à tondre** ou la **tétragone**. Cette dernière se sème en pots sous couche et sera mise en place vers fin mai. Ces derniers légumes remplacent les épinards en été.

Dans une terre minée ou labourée profondément, on sème les **scorsonères** géantes annuelles. Le semis se fait en ligne et la graine doit être bien plombée. Vers la fin du mois, on sème en pleine terre les **betteraves à salade** rouges plates du pays. On peut semer en place ou en pépinière. Dans une terre bien préparée, on sème également les **chicorées de Bruxelles** ou **endives**. On s'assure avec cette chicorée un précieux légume pour l'hiver prochain. La graine de chicorée est peu recouverte. Vers la fin du mois, on sème également toute la série des différentes espèces de choux pour l'automne et l'hiver, soit : **choux-fleurs**, **choux de Bruxelles**, **choux-navets**, **choux blancs** pour la choucroute, **choux frisés**, gros des vertus. Cependant, les semis de choux demandent certains soins spéciaux ; nous estimons qu'il est préférable pour un amateur de s'adresser à un bon fournisseur de plants de légumes. Par suite du temps sec dont nous venons d'être gratifiés, les **pommes de terre** peuvent se planter dans de bonnes conditions. Nous rappelons que pour les variétés hâtives, il est préférable de ne pas couper les tubercules.

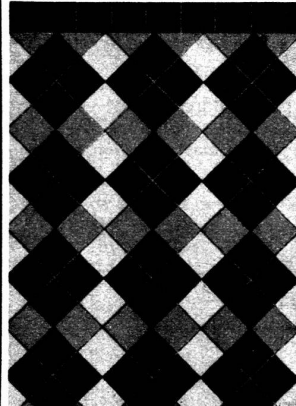
Vers la fin du mois, on œilletonne les artichauts ; on laisse deux œilletons par pied.

Notre jardin d'agrément fleurit et notre petite rocaille se pare de multiples couleurs. On délimitera dans cette dernière les plantes qui sont trop envahissantes.

Depuis le 15 avril, on plante les **dahlias**, ainsi que les premiers **glaiéuls**. On met également en terre les **œilletons annuels** ou **remontants de Nice**. Il en est de même pour les plantes bisannuelles ayant passé l'hiver en pépinière, soit **campanules**, **digitales**, **pensées**, **myosotis**, etc. On peut semer en pleine terre quelques plantes annuelles, telles que **coquelicots**, **bleuets**, **lupins annuels**, **clartrias**, **tagètes**, **soucis**, **résédas**, **pois de senteur**, **centaures**, **cosmos**, **immortelles**, **muflers**, **capucines**, **œilletons de Chine**. C'est le moment de semer le gazon où le besoin s'en fait sentir et aussi si l'on veut faire une nouvelle pelouse. Si vous avez un ancien gazon qui devient moussu, on répand 100 gr. de sulfate de fer en neige par m². Quelques jours après, passez le râteau pour enlever la mousse devenue noire. En avril, on procède à la plantation des conifères et arbustes à feuillage persistant.

La Société coopérative d'habitation, à Genève

dispose actuellement, dans les différents groupes d'immeubles de la Cité-Vieuses, dans un joli cadre de verdure, avec bon air et soleil, à cinq minutes des trams N° 3 et 6, de quelques appartements de trois, quatre, cinq pièces ; loyer très modéré, comprenant le chauffage central général, la fourniture d'eau chaude toute l'année, l'installation d'une cuisinière à gaz « Le Rêve », l'utilisation gratuite de la buanderie moderne (chaudières à vapeur, bassins, essoreuses électriques, séchoirs modernes, etc.) Rts : Bureau Cité-Vieuses, tél. 28.524.



CARRELAGES et REVÊTEMENTS
 Travaux en tous genres
 Transformations. Réparat. soignées.

F. Pfenniger
 Av. France-Maupas H. Tél. 33.597.
 Spécialité : Carrelages en fer pour laboratoires, laiteries, boucheries, etc.
 DEVIS SUR DEMANDE



PARQUETS
 Travaux en tous genres. Vos parquets, même s'ils sont vieux, seront remis à neuf par nos ponçuses électriques. Prix modérés.

W. Tisch-Reymond, Lausanne
 Maupas, 65. Tél. 31.501. Chèque post. 116638